

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 68 (1932)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

N^o 148 de l'Intermédiaire des Educateurs

DISCAT A PVERO MAGISTER

SOMMAIRE : Pierre BOVET : *Après vingt ans, après douze ans.* — Marguerite LOOSLI-USTERI : *Le Tribunal pour enfants de Paris et ses services auxiliaires.* — Paul HENCHOZ : *Quelques tableaux de statistique scolaire.* — LES LIVRES. — *Une exposition de travaux d'enfants à Mendoza.* — *Petites nouvelles.* — *L'été qui vient.* — CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

APRÈS VINGT ANS, APRÈS DOUZE ANS

Ce numéro de l'*Intermédiaire* est le dernier qui parviendra aux amis de l'Institut avant le moment où, pour la célébration de nos vingt ans, le 15 juillet, nous espérons avoir le plaisir d'en revoir beaucoup à Genève. Il me sera donc bien permis de leur adresser quelques mots de circonstance. A ceux qui viendront, pour leur dire d'avance le très grand plaisir qu'ils nous feront, l'encouragement — on en a toujours besoin — que leur présence nous apportera. A ceux qui ne viendront pas surtout, et qui, nous le prévoyons, seront nombreux, beaucoup plus que l'on ne pouvait le craindre il n'y a que quelques mois encore. La fameuse « crise » qui sévit vraiment en tous pays, arrêtera quelques-uns des plus fidèles. Nous n'avons pas besoin de leur présence corporelle pour savoir qu'ils restent de nos amis, et nous nous réjouissons des messages qu'ils nous enverront.

Dussions-nous n'être que quelques-uns réunis à Genève, nous évoquerons avec intensité des centaines d'absents. Et les soucis même, les inquiétudes qui assombrissent l'esprit de plusieurs, nous les rendront plus chers et plus présents.

Ce n'est pas lieu de divulguer les projets du Comité des Vingt ans. D'ailleurs, je ne les connais pas. Je sais qu'on travaille en silence, que l'Amicale est venue à la rescousse.

La seule manifestation de nos Vingt ans dont je puisse parler sans trahir de secret et avec quelque précision, ce sont des publications. Un volume de la Collection d'actualités pédagogiques sortira de presse pour la circonstance, intitulé *Vingt ans de vie. L'Institut J.-J. Rousseau de 1912 à 1932*, qui est destiné à répondre

à des questions qui nous sont souvent posées, non seulement par des visiteurs occasionnels, mais par des élèves même, curieux du passé et des origines de notre maison. En trente petits chapitres, nous avons essayé, non pas précisément d'écrire une histoire, ni de narrer des souvenirs, mais de présenter un rapport qui passe en revue ce que nous avons fait comme école, comme centre de recherches, et dans nos divers « services ». Nous avons cherché à éviter ce qu'ont souvent de fastidieux de longs rapports. Qui sait si nous y aurons réussi ? Certains chapitres, cela va de soi — celui consacré à la Maison des petits, par exemple — se lisent mieux que d'autres. Vous voyez que je parle de mon œuvre en toute simplicité.

Si ce livre a le défaut d'être tout entier d'une seule plume, nous devons en revanche à l'initiative de M. Meili et à l'obligeance de M. Schaer, de Zürich, un numéro spécial de la *Schweizerische Psychologische Rundschau*, qui groupera des contributions variées d'un grand nombre des collaborateurs de l'Institut : M. Claparède, Mlle Descœudres, Mme Loosli-Usteri, M. Piaget, M. le Dr Brantmay, M. Dottrens, M. Walther, M. Meili lui-même. La Maison des petits n'est pas non plus oubliée, cela va sans dire.

Un petit volume spécialement consacré à la Maison des petits, qui réunira les conversations enfantines notées par Mlles Audemars et Lafendel, dont l'*Intermédiaire* et l'*Educateur* ont eu la primeur, paraîtra après les vacances. Ce sera, c'est le cas de le dire, le bouquet.

On ne passe pas en revue vingt années sans que vous montent au cœur quelques bouffées de mélancolie. A plusieurs reprises, je me suis demandé si je n'étais pas en train d'écrire une notice nécrologique. J'ai commencé mon récit au moment où se déchaînaient contre les « cuistres de l'Institut Rousseau » de violentes attaques ; au cours de l'hiver, nous avons, comme toute l'Université du reste, entendu au Grand Conseil de Genève des appréciations désobligeantes, menaçantes même. Même à part ces incidents récents, qui montrent que nous n'avons pas conquis l'opinion publique, l'histoire de l'Institut Rousseau compte nombre de chapitres qui aboutissent, ou semblent aboutir, à un échec. Et ce sont souvent ceux qui commencent par l'adhésion enthousiaste de milieux nouveaux. Il y a eu le beau feu de paille de l'Ecole Tœpffer ; il y a eu la section de technopsychologie à laquelle nous avons dû renoncer, il y a le relâchement de nos liens avec les sociétés d'instituteurs... Il n'y avait pas lieu, je crois, de faire d'un rapport jubilaire un

examen de conscience, mais, ne craignez rien, il n'a pas pris l'allure d'un chant de triomphe ou d'une apothéose.

Le dernier sujet auquel nous venons de faire allusion est particulièrement actuel. Quinze jours avant notre célébration se réunira le Congrès pédagogique de Montreux, où se dénoueront une partie au moins des liens noués en 1920, entre notre Institut et la Société pédagogique romande. Il y a douze ans, au printemps de 1920, deux brochures sortaient de presse, qui nous apportèrent à Genève, au moment où notre Institut traversait la plus dangereuse des crises qu'il ait connues, de Lausanne et de Neuchâtel, des encouragements tout à fait inattendus. L'une était la *Lettre ouverte à M. Dubuis*, à propos de la revision de la loi vaudoise, l'autre les travaux préparés pour le Congrès de Neuchâtel. Dans la première se lisait ce vigoureux plaidoyer de M. Marcel Chantrens, en faveur de l'« école active », ou, comme il disait, des modernistes en pédagogie, qui concluait par un hommage ému à Ferrière, — une des choses les plus fortes qui aient été écrites chez nous en faveur de la réforme scolaire. L'Institut Rousseau et ses collaborateurs y étaient cités presque à chaque page. Des rapports de Neuchâtel, celui de M. Duvillard, qui travaillait à nos côtés, ne nous étonna pas ; mais que dire de la surprise que nous éprouvâmes en entendant M. G. Strœle suggérer que l'on fit de notre Institut une école intercantonale pour la formation de directeurs d'écoles et d'inspecteurs.

Ce n'étaient pas seulement des idées en l'air. Les actes suivirent. La Société pédagogique romande et ses sections nous marquèrent leur confiance de toutes les façons possibles. Le Comité central, présidé par Fritz Hoffmann, m'appela à la rédaction de l'*Educateur*. Il organisa des souscriptions pour nous remettre sur pied financièrement. Il adhéra à l'Association reconstituée de l'Institut J.-J. Rousseau. En 1920 et 1921, l'Institut J.-J. Rousseau a vraiment été créé de nouveau par les instituteurs primaires de la Suisse romande.

Les philosophes parlent d'une « création continuée » ; je crains que le mot ne soit pas appliqué par les historiens de la pédagogie aux rapports de la Romande et de notre maison. A qui la faute ? Est-ce à la créature, qui se serait rebellée contre son créateur ? Il ne me le semble pas.

Mais je n'ai pas l'intention d'infliger ici à mes lecteurs une contre-théodicée. Regardons plutôt vers l'avenir. Dénouons sans acrimonie. Les situations franches laissent la porte ouverte aux recommence-

ments. Un recul n'est pas un progrès sans doute, mais si un pas en arrière est nécessaire pour nous adapter à des circonstances modifiées, faisons-le courageusement et même de bon cœur. De notre côté, je vous l'assure, le brin de mélancolie que nous éprouvons à la veille de Montreux n'efface pas le souvenir de la joie et de la gratitude que nous laissent 1920 et Neuchâtel.

Pierre BOVET.

LE TRIBUNAL POUR ENFANTS DE PARIS ET SES SERVICES AUXILIAIRES

La réorganisation de la Chambre pénale de l'Enfance, discutée ces derniers temps au Grand Conseil genevois, ne peut laisser indifférent aucun des amis de l'enfant. Le point sur lequel notre Institut est porté à insister surtout par les expériences qu'il a faites depuis vingt ans à sa consultation médico-pédagogique, c'est la nécessité d'un examen psychologique. Mme Loosli-Usteri, qui se charge actuellement avec un grand dévouement de la partie psychologique de nos consultations, nous a rapporté d'un récent séjour à Paris des renseignements du plus haut intérêt dont nous souhaitons que tous nos cantons romands fassent leur profit. Les beaux résultats obtenus par le Service médico-pédagogique du Valais sont aussi de nature à stimuler partout nos pouvoirs publics.

P. B.

Parler du Tribunal pour Enfants de Paris, ou, pour être tout à fait correcte, du Département de la Seine, c'est parler d'une institution qui est démodée dans certaines branches de son activité et très moderne, très avancée dans d'autres; c'est parler d'une procédure qui ne correspond plus aux idées d'aujourd'hui et de services auxiliaires officieux qui sont excellents.

Pour une personne qui s'intéresse vraiment à la cause de l'enfance coupable, il n'est pas difficile d'assister à une audience. Il suffit que l'un des services auxiliaires veuille bien la faire passer comme assistante sociale pour qu'elle ait libre accès au tribunal. Les audiences se tiennent dans une salle sordide où les paroles retentissent sous des voûtes, au rez-de-chaussée du Palais de Justice, mais qui a l'avantage d'être totalement séparée des autres services, ce qui évite tout contact entre les enfants et les inculpés adultes. Trois fois par semaine ont lieu les audiences pour enfants; une audience est consacrée aux cas mixtes qui concernent à la fois majeurs et mineurs; une autre à la correction paternelle, une autre à la déchéance paternelle, et encore une aux incidents, c'est-à-dire aux enfants qui ont abusé de la liberté surveillée.

La loi française sur les tribunaux pour enfants ne connaît pas le système du juge unique; l'enfant inculpé doit comparaître devant le président du tribunal et ses assesseurs, tous les deux des juges de carrière. Dans les premiers bancs, placés en face des juges, prennent place les parents et témoins, derrière eux les avocats et finalement les assistantes sociales. A droite de la salle sont les places des dames patronesses, représentantes des patronages, Bon Pasteur..., et entre elles et les juges se trouve la place du substitut du procureur de la République; en tout une vingtaine de personnes. L'inculpé est amené dans le box et surveillé pendant les débats par trois agents de police.

Le président lit l'accusation, un résumé de l'enquête sociale; il pose des questions à l'enfant, aux témoins, aux parents, et toujours l'enfant reste dans la salle. Il entend la plaidoirie, les reproches que le président peut adresser à ses parents. « C'est très mauvais, m'a confirmé plus d'une assistante. Nous luttons contre ce procédé, mais c'est la procédure ordinaire qu'il est très difficile de changer. »

Quels sont les cas qui se présentent dans ces audiences ? Chez les garçons, c'est le vol qui les amène le plus souvent devant le tribunal, chez les jeunes filles, c'est le vagabondage, qui équivaut presque toujours à la prostitution. (La loi de 1921 dit que « les vagabonds mineurs de dix-huit ans seront poursuivis et jugés dans les conditions prévues au titre « Des enfants traduits en justice ». Et plus haut : « Sont considérés comme vagabonds les mineurs de dix-huit ans qui ayant, sans cause légitime, quitté soit le domicile de leurs parents ou tuteurs, soit les lieux où ils étaient placés par ceux auxquels ils étaient soumis ou confiés, ont été trouvés soit errants, soit logeant en garni et n'exerçant régulièrement aucune profession, soit tirant leurs ressources de la débauche ou de métiers prohibés. ») Chacun des cas qui ont passé devant mes yeux était une tragédie : sur les 8 ou 10 enfants que j'ai vus, il y en avait un seul dont les parents vivaient en ménage régulier et c'est le seul inculpé qui fut rendu à sa famille, bien qu'il s'agît d'un récidiviste qui avait abusé du sursis accordé lors de sa première comparution. Les autres : enfants illégitimes à père inconnu ; parents séparés et mère vivant avec un ami, dans certains cas avec le deuxième ou le troisième ; parents divorcés, le père s'étant remarié avec la sœur de sa première femme ; une sœur qui, au lieu de surveiller la cadette, la poussait dans la rue... Une fille de 15-16 ans comparut avec un nourrisson dans les bras. Il y avait une mauvaise expression sur la figure de ces enfants, une expression de haine, de rébellion, peu de larmes chez les filles, pas une seule chez les garçons.

Qu'est-ce qui s'était passé avant l'audience et qu'est-ce qui attendait ces enfants après ?

Premièrement, l'acte délictueux : vol, prostitution, vagabondage ; ensuite l'arrestation, la mise en dépôt, et, pour beaucoup de ces enfants, à moins qu'il ne s'agisse de mineurs de 13 ans ou d'enfants dont les conditions de famille offrent quelques garanties, une détention préventive d'environ six semaines. Ces enfants, quand ils arrivent à l'audience, connaissent donc la prison. C'est la vie en cellule, coupée deux fois par jour par des sports, mais c'est quand même la vie déplorablement triste et monotone du détenu. Cela peut être défendable pour les jeunes délinquants, mais pour les enfants qu'une vie de famille impossible a poussés dans la rue, pour ceux qui se sont trouvés sans travail ?... « C'est une injustice, m'a dit la directrice de l'un des services auxiliaire, ce qu'il nous faut, ce sont des centres de triage, de vraies maisons d'observation ». — « Ce séjour en prison, n'est-il pas nuisible aux mineurs », ai-je demandé à mon interlocutrice, « parce qu'il leur enlève la frayeur de la prison ? » Elle confirma mon opinion : « Oui, ils s'habituent à cette vie qui n'est pas du tout mauvaise. » Et, paraît-il, malgré la vie en cellule, on arrive à communiquer avec ses camarades en tapant sur les murs de la cellule des messages dans un langage télégraphique.

Et qu'est-ce qui les attend ? Il y a trois possibilités : la mise en liberté surveillée, le patronage ou la colonie pénitentiaire.

Je n'ai pas visité de colonie pénitentiaire ; on est unanime à reconnaître que de grandes améliorations y ont été apportées ces dernières années. Toutefois, elles sont toujours la dernière ressource. Il y en avait quinze en France, à présent il n'en reste que sept, parce que, de plus en plus, les magistrats confient les enfants soit au patronage soit aux soins d'un délégué à la liberté surveillée. Quand j'ai demandé à M. Rollet si, éventuellement, il pouvait me donner une autorisation à visiter une de ces « maison d'éducation surveillée », il répondit en souriant : « Je n'y ai pas bonne réputation. Ils me considèrent comme leur grand concurrent », car M. Rollet est le père des patronages et le grand instigateur de la liberté surveillée en France.

Les patronages sont des institutions privées, fondées d'abord pour accueillir des garçons à l'abandon. « Tout garçon de 13 à 18 ans qui est sans domicile n'a qu'à entrer, il aura l'honneur de gagner sa vie en travaillant », avait écrit M. Rollet sur la porte de la boutique qui fut la cellule-mère des patronages. Plus tard, les magistrats commencèrent à confier aux patronages certains enfants traduits en justice, mais encore maintenant de jeunes sans-travail et des enfants abandonnés y trouvent un abri sans qu'ils aient passé par les tribunaux. Les enfants confiés au patronage y font un stage qui durera quelques semaines mais qui ne dépassera pas quelques mois. C'est une période d'observation aussi bien que le commencement de la ré-éducation. Dès qu'on les connaît suffisamment pour voir quel genre de placement leur conviendra le mieux, ils sont placés soit chez des particuliers, soit dans des institutions, les jeunes filles souvent dans des Bon Pasteur. Les patronages ou leurs délégués en province sont chargés de la surveillance de l'enfant jusqu'à sa majorité. Avec le placement familial le patronage obtient, selon M. Rollet, deux tiers de succès complets.

Quant à la liberté surveillée, elle s'exerce par des délégués à la liberté surveillée qui ne sont pas des professionnels mais des gens de bonne volonté s'offrant spontanément pour ce travail en faveur de l'enfance abandonnée. Le délégué est tenu de présenter un rapport trimestriel sur son protégé au fonctionnaire du Tribunal spécialement chargé de ce service. Si le mineur abuse de la faveur qui lui a été accordée, le délégué porte plainte au Tribunal et le mineur est de nouveau convoqué. Actuellement, plusieurs centaines d'enfants qui, auparavant, auraient peuplé les colonies pénitentiaires, bénéficient de la liberté surveillée et on compte environ 35 pour cent de réussites complètes, c'est-à-dire de cas qui ne nécessitent aucune comparution nouvelle. C'est un chiffre qui, paraît-il, est bien supérieur à ce qu'on obtient dans les « maisons d'éducation surveillée », les colonies pénitentiaires. « Les enfants placés à la campagne y restent-ils, une fois qu'ils ont atteint l'âge de 21 ans ? », ai-je demandé à plusieurs de mes interlocuteurs. Les réponses se résument en ceci : il y en a beaucoup qui restent, et même s'ils ne restent pas, la vie à la campagne leur fait toujours du bien ; les filles, évidemment, ont une tendance prononcée à retourner en ville où elles recommencent leur vie de débauche.

Et maintenant les services auxiliaires, où interviennent-ils ? Avant tout dans l'enquête sociale qui, tout dernièrement, a été déclarée obligatoire. Ce n'est pas chose facile que de faire une enquête sociale dans les quartiers miséreux de Paris. Souvent, cela mène loin, jusqu'en province, et on m'a montré

des dossiers qui mentionnent 10 à 15 visites chez les parents, les oncles, les tantes, chez tous les instituteurs qui ont eu charge de l'enfant, les patrons... mais avant tout chez l'inculpé lui-même. « Le contact avec les jeunes détenus, est-il facile ? » ai-je demandé. « Oh ! oui, ils sont si contents que nous venions interrompre la monotonie de leur vie de cellule ; la plupart sont très confiants, les garçons plus que les filles. » Celui des services qui s'occupe surtout de l'adolescence compte 15 jours environ pour mener à bout une enquête, tandis que l'autre, qui s'occupe surtout de mineurs de 13 ans, arrive, en général, dans les six jours à avoir des renseignements complets. C'est un travail hautement qualifié, un travail qui demande un dévouement sans bornes, une compréhension psychologiques des plus fines ; c'est un travail qui use les forces. Chaque cas pose une quantité de problèmes et demande une solution individuelle. « Nous avons beaucoup de déchets, m'a avoué humblement l'une des travailleuses sociales. Nous faisons ce que nous pouvons, mais... » La tâche est immense.

Cette enquête sociale, complétée par l'examen médico-pédagogique déclaré également obligatoire, forme, on peut l'affirmer tranquillement, la base du jugement. Les services auxiliaires font leurs suggestions dans chaque cas et il est rare que les magistrats ne les acceptent pas. Méfiants au commencement, ne voyant dans l'enquête sociale qu'une complication de leur travail, ils sont maintenant tout à fait acquis : « Neuf fois sur dix ils suivent nos conseils. »

Mais ce n'est pas tout. Avant d'aller au Palais, l'enquête sociale est consultée par le médecin psychiatre qui examine l'enfant inculpé. Car chaque enfant, quel que soit son délit, ne fût-ce que d'avoir été trouvé errant dans les rues et sans argent, est soumis à un examen médico-pédagogique très complet. C'est une innovation toute récente, un progrès immense, pour lequel les services sociaux, de par leurs consultations médico-pédagogiques, ont fait œuvre de pionniers. Si on ne savait pas avec quel soin le cas de chaque enfant est instruit, on serait ahuri de la rapidité avec laquelle les cas sont liquidés à l'audience. Mais les initiés savent que le travail principal est fait avant que l'enfant comparaisse devant les juges et que ce sont moins ces messieurs en robe noire qui décident du sort de l'enfant inculpé que le service social qui est chargé de l'enquête.

Si l'activité de la Sauvegarde de l'Adolescence se résume dans l'aide qu'elle donne aux jeunes délinquants et vagabonds, cette aide n'est qu'une branche, et avec cela la plus récente, des diverses activités du « Service Social de l'Enfance en danger moral ». Ce service, le premier de Paris, a commencé son activité auprès du Juge des Corrections Paternelles, et encore à l'heure qu'il est, cette activité est une des plus importantes. Le rapport annuel dit au sujet de la Correction Paternelle : « La loi, bien désuète, ne prévoit que la mise en prison de l'enfant ou de l'adolescent dont les parents ont à se plaindre ; les magistrats de Paris ont fait de cette correction trop primitive une consultation ; ils ont ainsi procuré à certains enfants des soins ou une ré-éducation spéciale, à d'autres une protection indispensable contre les parents qui les exploitent. » La seconde branche importante du Service est celle des Déchéances Paternelles. Voici ce qu'en dit le rapport : « Là, les assistants aident le substitut chargé de protéger les enfants maltraités ou en danger. Renseigné par leurs enquêtes, le magistrat décide s'il y a lieu de déchoir

les parents ou si, au contraire, par une influence régulièrement exercée, on peut arriver à améliorer la situation de l'enfant. Souvent, grâce à l'autorité du magistrat et à l'influence de l'assistante, les parents consentent à placer leurs enfants comme on le leur conseille, et la famille reste sous la surveillance du Service social. » Ce sont ces cas qui, au dire de l'une des assistantes, donnent le plus de travail au service, parce que ce sont des cas qui ne finissent jamais. Et, finalement, le Tribunal délègue le S. S. E. à la liberté surveillée de certains enfants particulièrement difficiles ou lui confie, comme à la Sauvegarde de l'Adolescence, la surveillance d'enfants qui, grâce à leur bonne conduite, sont libérés conditionnellement avant la majorité. — Toutes ces activités demandent du temps, beaucoup de temps, et nous ne nous étonnerons pas qu'un personnel de 28 visiteuses (7 à la Sauvegarde de l'Adolescence) n'arrive qu'à peine à fournir le travail nécessaire. — L'examen médico-pédagogique et l'examen syphiligraphique sont de rigueur pour tous les enfants qui passent au Service Social de l'Enfance en Danger moral. Les cas les plus troublants sont mis en observation au Foyer des Soullins, à Brunoy, dans la banlieue de Paris. C'est un centre de triage pour enfants au-dessous de 14 ans qui, il faut l'espérer, entraînera bientôt la fondation d'un centre de triage pour les mineurs de 13 à 18 ans.

Certes, ce qui se fait à Paris est loin d'être parfait, mais ce n'est pas nous, les visiteurs, qui le constatons, ce sont les personnes qui se dévouent à la cause de l'enfance abandonnée, qui nous l'avouent avec une belle franchise. Ce sont de beaux débuts ; il y a tant de franchise, tant de compréhension des imperfections de ce qu'on fait, que les progrès ne se feront pas attendre. Je suis heureuse d'avoir eu l'occasion de voir tout cela à un moment où tout cela est en pleine évolution. Il faudra retourner à Paris dans deux ou trois ans, pour constater les progrès qui auront été opérés par le travail assidu de tous ceux que j'ai vus à l'œuvre. Ces progrès seront, j'en suis convaincue, réjouissants, et ils ne manqueront pas d'amener un changement dans le système vieilli de la procédure. Ce que désirent ardemment les personnes qui travaillent au service de l'enfance coupable et abandonnée, — et à leur tête le vénérable M. Rollet, — c'est l'introduction du système du juge unique et l'éligibilité de la femme au poste de juge de l'enfance.

Marguerite LOOSLI-USTERI

Service Social de l'Enfance en Danger moral, 17, rue du Pot-de-Fer, V^e.
Sauvegarde de l'Adolescence, 15, rue Bertier-Poiret, 1^{er}.

Patronage Rollet, 379, rue de Vaugirard.

« La Tutélaire », patronage de filles, Issy-les-Moulineaux.

« Mairaines sociales », service social des prostituées mineures de 18 ans.
Adresse à demander à la Sauvegarde de l'Adolescence.

QUELQUES TABLEAUX DE STATISTIQUE SCOLAIRE

(Une des attractions du Congrès de Montreux, ce sera l'Exposition préparée avec intelligence et amour par le comité spécial que préside M. Paul Henchoz. Nous comptons bien que notre journal en profitera comme il a profité naguère de la Semaine de l'Enfant et dans une certaine mesure aussi de la SAFFA et de l'exposition de Bâle. Mais d'avance on offre de nous préparer à ce que nous verrons. C'est parfait.)

A l'occasion du Congrès pédagogique de Montreux, il a paru intéressant de jeter un rapide coup d'œil en arrière sur le développement de l'école primaire au cours des cent, ou des cinquante dernières années. Les Départements de l'Instruction publique de Vaud, Genève, Neuchâtel et Berne (pour l'ensemble du canton et pour la région romande) ont rassemblé les matériaux d'un tableau graphique destiné à montrer les fluctuations dans le *nombre des classes primaires de 1880 à 1930*, dans la population totale de celles-ci et dans la moyenne des effectifs par classe.

Ce qui frappe en premier lieu, c'est l'abaissement considérable de cette moyenne pour chacun des cantons étudiés. A Berne, pour l'ensemble du pays, elle passe de 53 élèves à 33 ; à Neuchâtel, de 38 (en 1890) à 28, avec une hausse à 42 en 1905 ; pour le canton de Vaud, de 42 à 31 ; et à Genève, où les renseignements font défaut quant au nombre de classes de 1880 à 1900, la moyenne descend de 30 à 23 (1925) pour remonter à 26.

On pourrait aussi faire la remarque, ce qui est d'ailleurs la logique même, que l'augmentation du nombre des classes se marque presque toujours deux ans après les nouveaux maxima dans les effectifs. Cependant il y a des exceptions et rien n'est plus intéressant que de suivre de l'œil la ligne orographique, si l'on peut ainsi dire, pour chacun des deux sujets. Sans tirer « à hue et à dia », elles n'en ont pas moins leur direction personnelle, que les graphiques, interprétés comme des profils géodésiques, permettent d'apprécier rapidement et sans nulle fatigue.

Ce tableau est le seul qui soit consacré à la statistique pour les quatre directions de l'Instruction publique participant à l'exposition du Congrès. Cependant, il est d'autres sujets qui valaient aussi d'être signalés dans la même forme concise et parlante : le développement des divers genres de classes ; les progrès dans la fréquentation ; la répartition des dépenses pour l'école primaire. C'est le Département du canton de Vaud qui s'est chargé de rassembler les données sur ces trois objets et d'en faire dresser les tableaux. Nous les passerons rapidement en revue.

Le plus intéressant est celui du développement de l'*organisation de l'enseignement primaire* par l'accroissement progressif du nombre des classes ordinaires, et la création successive des classes enfantines et semi-enfantines officielles, des classes primaires supérieures, et des écoles ménagères. L'on s'en est tenu à ces quatre grandes sections, encore que l'on aurait pu y ajouter d'autres activités fort intéressantes également.

Vers 1830, quoique les données positives fassent défaut, on peut évaluer à 500, environ, le nombre des classes primaires existant dans le canton de Vaud. La première statistique exacte date de 1844, avec 725 classes, dont beaucoup comportaient tous les degrés. Il est assez curieux de constater que ce chiffre se retrouve, à peu près le même en 1875 ; durant cette période de trente ans, la moyenne se maintient invariablement entre 730 et 760. A partir de 1880, l'ascension commence rapide et régulière : les chiffres de 800 classes est atteint pour la première fois. Les deux décades qui suivent marquent un accroissement moyen de douze classes par année. A partir de 1900, l'augmentation s'accélère ; en 1910, on touche à la cote 1200, et en 1914, c'est le point culminant, avec 1235 classes (chiffres donnés d'après le graphique).

Les premières années de la guerre voient se fermer une cinquantaine de

classes ; mais en 1920 le chiffre de 1200 est de nouveau dépassé. Puis la descente reprend et passe, en 1928, au-dessous de la cote 1100.

La place nous manque ici pour commenter ces données, qui sont, d'ailleurs, suffisamment suggestives par elles-mêmes, et qui s'expliquent par les circonstances économiques et démographiques de « l'après-guerre ».

En 1896, apparaissent au tableau les *classes semi-enfantines et enfantines*. Il s'en ouvre d'emblée 114, mais l'année suivante il s'en ferme une vingtaine : essais malheureux, qui vont, d'ailleurs, être repris, car, en 1899, le chiffre de 150 est dépassé. Le maximum se note en 1916 par 220 classes. Puis les mêmes circonstances entraînent de nombreuses fermetures, et la ligne se termine en 1930 à la cote 140.

En revanche, et comme compensation, deux ascensions continues et fort réjouissantes apparaissent : celles du développement des *classes primaires supérieures* et des *classes ménagères*. Les premières, fondées en 1907, passent rapidement de 2 à 57, en moins de 25 ans. Les secondes, dont la croissance fut, au début, lente à se marquer (deux, de 1899 à 1904, puis trois, puis quatre en 1910), atteignent la cote 26 en 1930.

Ce ne sont là, évidemment, que des données sommaires, mais qui suffisent pour montrer l'enrichissement progressif de l'organisation de l'enseignement primaire dans notre canton.

En corrélation avec ce tableau, il est intéressant de mettre en parallèle la courbe de la *fréquentation*. La ligne schématique n'a pu être établie avec quelque précision qu'à partir de 1860, où elle marque une moyenne de 50 absences par élève. Dix ans plus tard, il n'y en a plus que 40 ; puis 30 en 1885 ; 22, de 1910 à 1915. Un ressaut se produit jusqu'en 1920 où l'on retrouve la cote 26. Et la descente reprend régulièrement pour passer à 19 en 1930. Dans ce nombre, les absences par congé représentent à peu près le cinquième ; celles par maladie, les trois quarts ; et les absences sans congé moins du vingtième.

Un troisième graphique est consacré à la présentation des *dépenses annuelles* pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud. Deux disques à secteurs coloriés permettent de juger d'un coup d'œil quelle est la part respective des communes, du canton et de la Confédération à ces dépenses, et comment celles-ci se répartissent entre les divers services de l'école. Les chiffres donnés sont ceux de l'exercice 1917-28.

En ce qui concerne les quotes-parts respectives, celle des communes comprend un peu plus des deux tiers des dépenses totales, soit 6,460,000 fr. sur 9,575,000 ; celle du budget cantonal le 31 % et celle de la Confédération, le 2 %.

La répartition est établie sous quatre titres principaux. Les dépenses générales (constructions, entretien, etc.) absorbent environ un million (11 %) ; l'administration et la surveillance, le 2 % ; les traitements, pensions, bourses d'études, réclament naturellement la grosse somme, celle qui va à l'entretien des instituteurs en fonctions et de leur famille, aux pensions de retraite, à l'aide aux jeunes qui se préparent à la carrière (82 %). Les dépenses pour le matériel fourni gratuitement aux élèves s'élèvent à près d'un demi-million, ce qui représente le 5 % du chiffre total. Si l'on se reporte au nombre des élèves qui se trouvaient dans nos classes primaires cette année-là, on peut calculer assez exactement la dépense consentie par les communes, l'Etat et la Confédération pour chacun des élèves des écoles primaires vaudoises : elle s'élève à la coquette somme de 264 fr.

P. H.

LES LIVRES

POUR EXERCER LA CONSCIENCE

PAUL VAUCHER, **En équipes**. *Un plan de travail au service du garçon et de la paroisse*. Edité par le Comité central romand des Unions chrétiennes de Jeunes gens. Neuchâtel, 189 p. in-16.

L'avouerai-je ? Malgré la grande amitié que j'ai pour l'auteur, j'ai ouvert ce livre avec quelque méfiance. Je professe, comme on sait, pour les Eclaireurs de Baden Powell une immense admiration ; fêtant l'autre jour avec quelques amis les vingt ans de leur naissance en Suisse, nous déplorions que les Unions cadettes, qui avec M. Gaston Clerc étaient, en 1912, à la tête du mouvement, aient cru pouvoir faire mieux en faisant bande à part, et nous incriminions M. Vaucher. Je craignais de trouver dans ce livre une justification, que je m'apprêtais à juger insuffisante, de cette manière de faire, ou, pis encore, un démarquage des scouts authentiques. Il n'est pas question de cela. Nous avons ici un livre, non seulement très bien écrit et très logiquement pensé, mais l'exposé d'une organisation vraiment originale.

Laissant de côté la description des rouages et me bornant à regret à signaler les pages admirables et émouvantes du « rituel d'initiation », la précision des renseignements utiles « pour la bibliothèque du chef », dont tous les éducateurs pourraient faire leur profit, je me concentrerai sur la méthode elle-même dans sa hardiesse et son originalité.

L'Union cadette travaille par le moyen d'*équipes* (ce que Baden Powell appelle des *patrouilles*), des groupes de six à huit garçons ayant à leur tête un *préfet* choisi par l'instructeur (par une méthode très judicieusement décrite par M. Vaucher en une page qui, à elle seule, montre l'homme d'expérience). Que va-t-on faire à ces garçons ? On leur laissera établir à eux-mêmes leur programme. Chacun d'eux sait seulement qu'on attend de lui qu'il progresse, qu'il croisse. Les étapes de ce progrès seront jalonnées par des insignes : triangle de cuivre, triangle d'argent, triangle d'or, triangle d'honneur. Chacun des degrés supérieurs s'obtient à la suite d'efforts persévérants constatés par des encoches faites au triangle que porte le jeune garçon. Quand il y a 24 encoches au triangle de cuivre, celui-ci est remplacé par le triangle d'argent, et ainsi de suite.

Mais — et c'est ceci qui me paraît vraiment original et caractéristique — c'est le cadet lui-même, et non pas ses chefs, qui décide si une encoche peut être faite, autrement dit, qui est juge de sa croissance. L'Union l'y aide en lui donnant chaque mois une « carte de croissance » où il inscrit de sa main les résolutions qu'il prend concernant son développement physique, mental et spirituel, et la façon dont il entend servir son prochain « à la maison, au travail, à l'église, à l'Union cadette, pendant mes loisirs ». Au bout du mois, il est engagé à faire son examen de conscience et à apprécier en pourcent « l'intensité de l'effort qu'il a fait pendant le mois pour se développer lui-même et pour servir son prochain ». Les quatre domaines dans lesquels il a pris des résolutions donnent lieu à quatre chiffres. Le cadet aura le droit de faire des encoches à son triangle suivant les chiffres qu'il aura atteint : une encoche si aucun des quatre chiffres n'est inférieur à 50 %, cinq, si aucun n'est inférieur à 90 % ; 2, 3, 4, s'il a atteint des chiffres intermédiaires.

Ce système paraîtra sans doute non seulement hardi, mais téméraire à certains esprits critiques. M. Vaucher témoigne que cela joue, et de la façon la plus encou-

rageante. Les instructeurs et directeurs sont là pour aider l'enfant à se juger. Sans doute « le moyen de mesurer l'effort exige du temps et du doigté. Mieux vaut en retarder l'emploi que de saboter une méthode qui, maniée avec tact, a fait ses preuves. »

Le livre suggère de multiples façons — et des plus ingénieuses — d'ouvrir devant le jeune garçon des avenues de progrès physique, intellectuel, spirituel, de l'intéresser au service du prochain. Mais, nous le comprenons bien, la grande ambition de l'Union cadette c'est de développer chez lui une conscience autonome. Remplacer l'examen de conscience par la constatation de l'assiduité et de la bonne conduite aux séances et de la régularité dans le paiement des cotisations, c'est, nous dit-on, indispensable quelquefois. Si l'Union telle qu'on nous la décrit doit garder sa raison d'être, ce ne peut être qu'un pis aller.

Pour beaucoup de nos compatriotes, le livre de M. Vaucher, sera, si j'en juge par moi-même, une révélation. Ils y feront connaissance d'un éducateur, d'un écrivain, d'un chef. P. B.

Erlebnisstoffe. *Ausspaltung von Sachgebieten zur lebensvollen Gestaltung des Unterrichts an Volks- und Sonderschulen*, von Karl GNAM et ses collaboratrices. Deutscher Verlag für Jugend und Volk. Vienne, Leipzig, 1932. 66 pages. Prix : S. 4.50 ; Mk. 2.80.

Réjouissez-vous tous, maîtres de classes spéciales ou de classes faibles et vous aussi qui avez des enfants dits normaux, et qui aspirez à introduire dans votre école un peu de cet esprit si vivant qu'on respire dans l'école viennoise, vous qui désirez rompre avec les vieux programmes scolaires et faire entrer la vie à l'école et sortir l'école dans la vie, la vie si dramatique du temps présent — M. Gnam et ses collaboratrices des classes spéciales de Vienne vous offrent, sériés de la première à la sixième année d'enseignement spécial, tous les sujets qu'on peut aborder avec le plus d'avantages. Ils vous suggèrent ce que vous en pouvez tirer au point de vue causerie, dramatisation ou imitation, travail manuel, observation, dessin, etc.

Au lieu des bons vieux titres du bon vieux temps, respirant déjà la poussière de l'école, des appels qui éveillent déjà l'intérêt de l'enfant.

Quelques exemples : avec les tout petits.

1° *Mes camarades d'école.* Pourquoi nous aimons Rudi. Comment Charles est venu en aide à Mimi. Louis n'est pas égoïste. Jean est un bon garçon. Pourquoi Anna manque. Qui est-ce ? (Jeu de colin-maillard.)

2° Plus tard, en troisième année spéciale :

Notre maison d'école. Nous allons au corridor. Comment nous nous comportons au corridor. Nos voisins de classe. De la cave au grenier. Tous ceux qui travaillent dans notre école. « Va à la direction en première, en deuxième, classe... » Nous jouons au concierge. (Rien que ce dernier sujet est une trouvaille pour enseigner le respect du travail et l'aide que chacun peut apporter à ces indispensables et dévoués aides de l'école. A. D.)

3° En quatrième année spéciale :

Quelques pauvres gens. (De nouveau un sujet véritablement bien en place avec de pauvres gamins !) Les malades. Notre médecin à la maison. Enfant et docteur. La voiture d'hôpital. Une visite à Jean à l'hôpital. Un invalide au coin de la rue. L'aveugle et son chien. Un homme muet. N. entre à l'orphelinat. Un musicien joue dans la rue. Je donne volontiers des renseignements.

4° Enfin avec les aînés :

Approvisionnement de la ville. Au marché. Les gens qui vendent au marché. Ce qu'une grande ville consomme. Le fruit qui vient à Vienne. L'alcool qui tue. Les touristes abstinents. Jus de fruits. Au restaurant sans alcool. Au marché du bois. Comment une forêt se forme. Des différentes sortes de bois, etc.

La jeune République. L'Autriche est une république. Jamais plus de guerre ! Liberté d'opinion et de pensée. Les minorités ; les Allemands ; les étrangers en Autriche.

On le voit, ce ne sont pas seulement les maîtres jeunes et inexpérimentés qui trouveront dans ces pages suggestions et directions.

Alice DESCOEUDRES.

ALICE DESCOEUDRES. **L'éducation des enfants arriérés.** *Ses principes et ses méthodes. Ce que tous les enfants peuvent en retirer.* 3^e éd. refondue et augmentée de *L'éducation des enfants anormaux.* Coll. d'Actualités pédagogiques. Neuchâtel, Delachaux. 416 p., 14 pl. 6 fr.

Il faut signaler tout de suite ce beau livre, considérablement enrichi, notamment par les expériences frappantes faites par l'auteur en matière de composition libre. Chacun voudra lire la belle vie de Pestalozzi écrite et illustrée par ses petites élèves.

CASIMIRO ANDINA. **Herbier.** Un portefeuille, Biasca, 2 fr. 80. — Ce coquet portefeuille, très simple, est bien fait pour stimuler les écoliers à collectionner feuilles, fleurs ou plantes entières, à les classer par familles, à s'informer de leurs propriétés médicinales ou autres. Dans les encadrements et les rubriques, rien de superflu : juste de quoi encourager à être soigneux et précis. Deux types d'herbier sont annoncés, l'un plus lourd à 2 fr. 80, l'autre plus léger de quarante centimes meilleur marché. De forts rabais sont faits aux instituteurs. Bonne chance aux herborisateurs de chez nous. Peut-être, une fois entrés en correspondance avec Biasca, amorceront-ils des échanges avec leurs camarades du Tessin.

P. B.

18 mai. — Le Département de l'Instruction publique de Genève nous a adressé le joli bulletin que, pour la troisième fois, il a offert aux élèves des classes supérieures des Ecoles primaires à l'occasion du Jour de la Bonne Volonté : *La Jeunesse fera la paix du monde.* Il mérite de retenir l'attention. Trois illustrations (sans compter le gracieux frontispice) dans trois genres différents, humoristique, pathétique, symbolique (une composition inédite de Géo Piguet) fournissent ample matière à réflexion. Pour les deux premières, les enfants y sont stimulés par des questions précises. Des questions aussi au bas d'un sonnet de Rimbaud. Sont-elles bien opportunes ? Et, si nous nous mettons à penser tout haut, ces vers eux-mêmes, si « littéraires » au mauvais sens du mot, sont-ils bien de circonstance ? Quant aux projets de réponse aux enfants du Pays de Galles donnés comme quelques-uns des meilleurs, ils nous paraissent bien littéraires aussi ; le moins qu'on en puisse dire, c'est que l'on n'y sent pas encore l'effet des méthodes, inspirées de M. Bally, que le Département préconise pour encourager les enfants à parler et écrire naturellement. Bref, l'idée d'un « bulletin » du 18 mai est excellente, mais je ne doute pas qu'on n'arrive à une réalisation bien supérieure si on y donne l'attention que l'idée mérite. Il n'est pas mauvais peut-être que nous nous rendions compte de la difficulté de l'entreprise.

Par une autre très heureuse initiative du Département de l'Instruction publique, les enfants de Genève ont réalisé, au siège même de la Société des Nations, le frontispice de leur journal. A 2 heures, devant M. Henderson, président de la Conférence du désarmement, des délégués de toutes les sixièmes classes, ont exécuté dans le hall du secrétariat, la ronde de *La Paix heureuse*, de Jaques :

*On verrait s'installer demain
Une paix limpide et profonde,
Si tous les enfants du monde
Voulaient se donner la main.*

UNE EXPOSITION DE TRAVAUX D'ENFANTS A MENDOZA, RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Il existe à Mendoza, au pied des Andes, en plein vignoble, aux confins de la pampa, un quatuor de pédagogues novateurs, d'une clairvoyance et d'une énergie splendides. Je les ai vus à l'œuvre. Matériel éducatif, centres d'intérêt, étude globale, école de retardés, rien n'y manque. Ils organisent une exposition de travaux d'enfants typiques des méthodes de l'éducation nouvelle. Elle devait s'ouvrir en mai. On a déjà reçu une quantité de choses des écoles maternelles de France, d'Italie, de l'Institut austro-américain de Vienne, de plusieurs pays d'Amérique du Sud et du Nord. « Or, m'écrit-on, rien de Suisse, jusqu'ici ! » Une lettre a dû se perdre. Pour éviter cette carence déplorable, on a décidé de retarder à juillet 1932 toute l'exposition. Il est temps encore. Les envois doivent parvenir fin juin ; donc partir d'ici au plus tôt. Maîtres qui avez des choses jolies et typiques pour faire connaître vos méthodes d'éducation nouvelle, envoyez-les à Mlle Elena Champeau, Garibaldi 93, à Mendoza, République Argentine. Sur votre demande, elles vous seraient retournées et les frais de port payés. Mais les dons, pour l'exposition scolaire permanente, seront les bienvenus, bien entendu.

Ad. FERRIÈRE.

PETITES NOUVELLES

L'Association suisse des institutrices aura son assemblée générale à Bienne, les 11 et 12 juin. Les sections (allemande et française) que la Société compte à Bienne s'unissent pour adresser à leurs collègues un appel cordial.

Le 11, à 15 h., à l'École secondaire des jeunes filles : assemblée des délégués. Ensuite, souper (3 fr. 85).

Le 12, à 10 h., à l'Hôtel de Ville : assemblée générale. Discours, rapports, élections. Deux conférences : Mlle Elsa WIDMER (Bâle) : *Das Schulkind in der Krisenzeit* ; M. Ed. WASSERFALLEN : *L'enfant et la crise de chômage dans les montagnes neuchâtelaises*. A 14 h., dîner (4 fr. 40). Excursion à Macolin. — S'inscrire, en détaillant à quoi on prendra part, chez Mlle Rosa Mœri, Haldenstrasse, Bienne. — Quelques logements gratuits. — Chambre et déjeuner : 6 fr. 60 ou 5 fr., suivant l'hôtel.

L'Association suisse pour les épileptiques, que préside, à Zurich, le Dr T. Bovet, nous adresse, par l'intermédiaire du Centre d'Action (44, rue des Maraîchers), une notice destinée à l'entourage des épileptiques, avec une liste d'asiles et de polycliniques. Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire, mais nous signalons les efforts de l'Association à l'attention de tous les maîtres. Renseignements à l'adresse ci-dessus.

L'ÉTÉ QUI VIENT

Il offre à nos amis beaucoup de belles choses, entre lesquelles sans doute la plupart devront choisir. A Genève d'abord, au lendemain même de la célébration des vingt ans de l'*Institut Rousseau* (15-17 juillet), un *Cours de Vacances* d'une semaine (18-23 juillet). Nous avons cette fois la bonne fortune de pouvoir offrir à nos hôtes une liste de conférenciers qui comprend à peu près tous nos collaborateurs. C'est dire qu'il fera la place plus grande que ces dernières années aux questions strictement pratiques et scolaires : les noms de Milles Descœudres, Audemars, Lafendel, de M. Dottrens sont à cet égard significatifs. Et pourtant on ne sera privé d'aucun de nos psychologues : MM. Claparède, Piaget, Meili, Lambercier, Rey sont portés au tableau, le Dr Brantmay aussi et M. Bovet. Il y aura même des surprises : Mlle Hamaïde est annoncée. Pour plus de détails, demander le programme.

La semaine suivante, le *cours du B. I. E.*, sous son titre et avec ses caractères habituels : *Comment faire connaître la S. d. N. et développer l'esprit de coopération internationale ?* Le titre est long ; le programme est copieux (demandez-le pour vous en convaincre). Mlle Butts, MM. Mohrhenn, Piaget, et Bovet traitent de questions pédagogiques ; plusieurs sommités de la S. d. N., ou d'ailleurs, par exemple MM. Zimmern, William Martin, G. Thélin traiteront de problèmes internationaux.

Immédiatement après, ou, comme dit le programme, du vendredi soir 29 juillet au vendredi soir 12 août, à Nice, cette fois, *Sixième Congrès mondial de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle*. Président du Congrès : M. Paul Langevin, professeur au Collège de France. Pour onze sections et quatorze cours spéciaux (payés à part), une liste d'orateurs qui fait tourner la tête. Les plus grands noms d'Europe et d'Amérique. J'en citerai un par pays presque au hasard : Washburne, Nunn, Becker, Mme Montessori, Mme Radlinska, Decroly, Piéron, Hanselmann. Inscriptions : pour la Suisse, 100 fr. français, donnant droit à 50 % de réduction sur les chemins de fer. Adresser les demandes de renseignements et les versements à Mme J. Hauser, 18, avenue de l'Observatoire, Paris (VI^e). Tous les membres suisses du Congrès de Locarno auxquels cela sera matériellement possible voudront se retrouver à Nice : Mlle Audemars, Mme Artus, Mlle Butts, M. Schohaus, MM. Claparède, Dottrens, Ferrière, Meyhoffer, Piaget et Bovet figurent au programme.

Du 16 au 26 août, à Genève de nouveau, l'Ecole d'été internationale, organisée par M. Ruysen, secrétaire général de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations. Cette institution, fondée il y a sept ans, a eu des débuts modestes, mais aux cours français sont venus s'ajouter une section allemande et une section anglaise ; entre toutes, elles ont réuni, l'an dernier, environ 300 auditeurs de trente pays. Les maîtres, les élèves d'Ecoles normales, beaucoup d'entre eux envoyés par leurs gouvernements, y étaient particulièrement nombreux. En 1932, les matins seuls seront consacrés aux leçons, les après-midis étant réservés à des séances spéciales ou à des discussions, sans parler des visites et excursions. Trois journées seront spécialement consacrées au B. I. T., à la Coopération intellectuelle et à l'éducation (bases psychologiques de l'enseignement de la paix ; procédés de l'enseignement international), mais l'on visera surtout, comme les années précédentes, à

donner aux auditeurs des notions générales sur la S. d. N. et à discuter les problèmes internationaux du temps présent.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Union des Associations, 41, rue Juste-Lipse, Bruxelles.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Le semestre d'été nous a valu une dizaine d'arrivées nouvelles, parmi lesquelles deux anciennes élèves qui reviennent faire encore une année avec nous. Malgré cela, nous sommes, comme en hiver, sensiblement moins nombreux que l'année dernière : 101 pourtant, avec les stagiaires de l'Etat et les élèves de l'Ecole des Unions chrétiennes.

M. MALCHE est de nouveau à Istamboul. M. WALTHER nous a quittés pour passer six mois en Colombie, où il a été appelé à organiser les services d'orientation professionnelle et à enseigner la psychologie à l'Université de Bogota. En attendant ce que l'un et l'autre nous rapporteront d'intéressant et de stimulant, nous avons eu l'écho de deux voyages d'études moins lointains : l'un du Dr BRANTMAY à Barcelone, où il a fait une conférence à la nouvelle Ecole normale, admirablement accueilli par nos amis catalans, l'autre de Mme LOOSLI-USTERI à Paris, dont on trouvera l'écho dans ce numéro même.

M. CLAPARÈDE a fait, les 6 et 7 mai, à La Haye, une conférence qu'il a répétée quelques jours après à l'Institut supérieur de pédagogie de l'Université de Gand sur *Vingt ans de psychologie*. Le 9 mai, il a exposé à l'Université de Groningue *Les grandes lois de la psychologie fonctionnelle*.

La conférence d'orientation professionnelle est dirigée, en l'absence de M. Walther, par M. Bovet, avec l'aide très précieuse de Mme Canivet. Les examens de *Pour l'Avenir*, un peu moins nombreux que d'habitude cette année, mais non moins intéressants, ont occupé notre mois de mai. Intéressante collaboration aussi avec l'Ecole internationale.

Le 17 mai, M. CHARNAL, président de la Fédération des coopératives scolaires forestières du département de l'Ain, nous a fait une très instructive causerie sur l'œuvre de reboisement accomplie depuis plus de vingt ans par ces sociétés, qui ont planté plus de cinq millions de conifères, qui distribuent chaque année plus d'un millier d'arbres fruitiers, sans parler des « feuillus » et des peupliers. Nous espérons bien compléter notre initiation en visitant sur place ces pépinières scolaires.

Le 18, sous ce titre un peu alarmant : *En Belgique rien de nouveau ?* l'abbé FROIDURE, professeur au Collège du Cardinal-Mercier, à Braine-l'Alleu, nous a apporté un grand nombre de faits du plus haut intérêt sur des efforts récents tentés dans son pays en faveur de l'enfance et de la jeunesse. L'abbé Froidure a pris part encore à une de nos sorties amicales (à Crevin) et à notre entretien du samedi.

M. PIAGET a fait, le 20 mai, sous les auspices de la Faculté des Sciences, une très brillante conférence sur *Le développement psychologique de la notion d'espace*. Le lendemain, il a représenté l'Institut aux Journées éducatives de Lausanne par une leçon, qui fut fort goûtée, sur *Le premier éveil de l'intelligence chez l'enfant*. Il avait parlé également au Mont-Pélerin, sur *l'Education internationale et la psychologie de l'enfant*, d'une façon qui fut très appréciée.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION VINET :**DISCOURS SUR QUELQUES SUJETS RELIGIEUX**Texte avec les variantes des éditions successives
Préface de A. Chavan

Fr. 7.50

**NOUVEAUX DISCOURS
SUR QUELQUES SUJETS RELIGIEUX**Texte avec les variantes des éditions successives
Préface de A. Chavan

Fr. 7.50

**ÉTUDES SUR LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIX^{me} SIÈCLE**

Préfaces de P. Sirven

Tome I^{er} Mme de Staël et Chateaubriand

Fr. 10.—

Tome II Lamartine et Victor Hugo

Fr. 7.50

Tome III Sainte-Beuve, Edgar Quinet, Michelet

Fr. 10.—

PHILOSOPHIE MORALE ET SOCIALE

Préfaces de Ph. Bridel

Tome I^{er} Fr. 7.50

Tome II Fr. 7.50

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

Préface de Ph. Bridel

Fr. 10.—

FAMILLE, ÉDUCATION, INSTRUCTION

Préface de Ph. Bridel

ET L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE VINET A BALE

par Paul Roches

Fr. 10.—

**ESSAI SUR LA
MANIFESTATION DES CONVICTIIONS RELIGIEUSES**

Avec adjonctions tirées d'un manuscrit inédit par A. Chavan

Préface de Ph. Bridel

Fr. 10.—

LITTÉRATURE ET HISTOIRE SUISSES

Préface de H. Perrochon

Fr. 10.—

La philosophie sociale et politique de A. Vinet exposée par Ph. Bridel, brochure in-8°	Fr. 2.—
A. Vinet, sa personne et ses idées, par Ph. Bridel, brochure in-12.	» 0.65
Vinet, esquisse de sa physionomie morale et religieuse, par J. de Mestral-Combremont. In-16 broché	» 4.50
Les plus belles pages d'Alexandre Vinet. Edification, choix et introduction par J. de Mestral-Combremont, in-16, broché	» 3.50
Alexandre Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages, par Eugène Rambert, 4 ^e édition in-8°, avec préface et notes de Ph. Bridel	» 10.—
L'activité pédagogique de Vinet à Bâle, par Paul Roches	» 2.—

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LES AUTOBUS LAUSANNOIS S. A.

Téléphone 29.310 — — (Ne pas confondre avec autobus des Tramways Lausannois).
ont les meilleurs autocars pour courses d'écoles et de sociétés. Cars de 12, 15, 19, 22, 26, 36
places. Nous pouvons transporter avec nos autocars jusqu'à 180 personnes adultes. 16240

HOTEL DENT-DU-MIDI Salanfe s. Salvan

(Valais) Alt. 1914 m.
Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées.
Dortoirs séparés, très propres et bien aérés. 15997

Téléphone Salanfe 91.2.
Hiver : Salvan 35.

Frapoli, propr., membre du C. A. S.
Coquoz, successeur.

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des
réductions importantes aux écoles, sociétés et
groupes, sur les lignes de Montherond et du
Jorat (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue
superbe. Sites et promenades pittoresques. Ren-
seignements à la Direction. Téléphone 29.808.

LES PLEIADES

sur VEVEY : 1400 m.
Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par
la ligne Vevey - Blonay - Les Pléiades

Nombreuses promenades o o o o o o o o o o Sous-bois et flore superbes
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la
Direction C. E. V. à Vevey. (Tél. 22.) 16353

LAC DE BRET Pavillon du Lac

Restauration à toute heure. Tea-Room. Friture
du Lac. Vins du pays. Arrangements pour
sociétés, écoles et pensionnats. Téléph. 58.132

GASTHAUS - RESTAURANT FEISTLE

AIROLO

Place de l'Eglise et sur la route du Gothard. — Chambres. — Garage
Téléphone 52. — Prix modérés pour écoles et sociétés. — Occasion de cantonner

FLÜELEN (Ligne du St-Gothard. — Lac des Quatre-Cantons)

HOTEL CROIX BLANCHE ET POSTE

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes
terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

TRIENT Hôtel du Glacier, Valais

4 h. de Chamonix par col de Balme. Chambres et pension à prix réduits pr écoles et sociétés.
Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau
Glacier du Trient. — Pension de 6.50 fr. à 8 fr. — Géd. Gay-Crosier, propr. 16187

La course d'école recommandée
LE PASSAGE DE LA

GEMMI

2349 mètres

Bon chemin muletier, 6 heures à pied de Loèche-les-Bains à Kandersteg.
LOÈCHE-LES-BAINS, les sources les plus chaudes de la Suisse, 51°.
Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.), le Righi du Valais. Tous
renseignements sur transports et logements par Chemin de fer électrique, Loèche-Souste.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. - Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. BILLETS du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Illeiez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 ; Aigle-Val d'Illeiez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 40. Renseignements à disposition au Bureau de la Cie, à Aigle. - Téléphone 74. — 16158

CABANE RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (Valais)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions : pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Funiculaire, bateaux. Tél. 4. Se recommande Jean Lonfat, membre du C. A. S., Marécottes.

OU IRONS-NOUS POUR LA PROCHAINE COURSE SCOLAIRE ?

1704 m. d'altitude **AU MONTE GENEROSO** Lac de Lugano

" HOTEL SCHWEIZERHOF "

Maison de 1^{er} ordre avec 58 lits. Diners à 2 fr., 3 fr. et 4 fr. Prix pour 1 souper, chambre avec eau courante chaude et froide, déjeuner 5 fr. et 6 fr. pour élèves et grande personnes. Funiculaire 3 fr. et retour. E. CLERICETTI, propr. 1639-1

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif direct au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 16221 Téléphone 85.

Fribourg : La ville la plus pittoresque de la Suisse.

Grand Café Restaurant des Charmettes

Prix spéciaux pour sociétés et écoles. Grandes salles et jardins. Cuisine soignée. Tél. N° 60. Le nouveau tenancier.

Visitez le BOUVERET - Chalet des Crêtes

Vue superbe sur le lac, grand jardin ombragé, grande salle, véranda fermée. Cuisine et cave 1^{er} choix. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

A. CHABLAIS



N'oubliez pas pour vos courses et excursions de prendre en considération

CHAUMONT sur Neuchâtel

avec son projecteur de 110 000 000 de bougies et sa vue magnifique sur la chaîne des Alpes. Funiculaire. Prix modérés. Diners à partir de Fr. 2.50. Tous renseignements **Grand Hôtel de Chaumont. Téléph. 68.15.**

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac : 8 jours, Fr. 30.— ; 15 jours, Fr. 45.— ; 1 mois, Fr. 64.—. etc. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28,505,** ou au **Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléph. 44.609.**

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

COL DES MOSSÉS

Magnifique but de course d'où l'on se rend au Lac Lioson et au Pic Chaussy. — Tél. No 15
Hôtel-Pension du Col restaurant, prix spéciaux pour écoles et sociétés. Pension à prix modéré.
Mme A. GENTON, propriétaire. — | —

LUCERNE

Restaurant avec grand jardin "FLORA"
près de la station — Concerts
Cuisine renommée — Pour écoles et sociétés,
arrangements spéciaux — **H. Burkard-
Spillmann, Directeur.** Même Direction :
Hôtel du Lac, Lucerne — Même Maison :
Kurhaus, Walzenhausen, Appenzell — | —

Esplanade du Signal, Lausanne

Visiteurs de la capitale vaudoise, n'oubliez pas d'aller au Signal y admirer le superbe panorama qui s'étend des Alpes au Jura et jouir d'une belle promenade dans la forêt de Sauvabelin. Le funiculaire **LAUSANNE-SIGNAL** vous y conduira rapidement. Tarif très réduit pour écoles. Renseignements sur demande.

Restaurant du Lac à patiner

dans joie situation au bord du lac, à proximité du parc aux biches. — Restauration, thé, café, chocolat, vins de premier choix. Arrangements pour collations de sociétés, écoles et pensionnats. Tél. 24.927. **H. Bovey.**

On cherche à placer

en pension chez un instituteur vaudois

de préférence à la campagne, un jeune garçon de 15 ans fréquentant encore l'école primaire. On désire vie de famille, influence morale et bonne discipline quant au programme scolaire.

S'adr. à M. Alexis Centlivres, le Mélèze, Pâquis, Morges.

Cours officiels d'allemand

organisés par le canton et la ville de

St-Gall

à l'**INSTITUT POUR JEUNES GENS D' SCHMIDT**

sur le Rosenberg près **ST-GALL**

Juillet - Sept.

**Cours de
vacances**

Situation magnifique et salubre pour séjour de montagne. Gymnastique et tous les sports.

L'unique école privée suisse avec cours officiels.

Prospect. par l'**Institut Dr Schmidt, St-Gall.**



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET ALBERT ROCHAT
Florissant, 47, Genève Cully

COMITÉ DE RÉDACTION:

J. TISSOT, Lausanne H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont H. BAUMARD, Genthod.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10, Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125 Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT**Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**VIENT DE PARAÎTRE :**GUSTAVE DORET**

PAR

JEAN DUPÉRIER

Un volume broché, illustré Fr. 4.50

M. Jean Dupérier vient de publier une biographie de Gustave Doret.

L'auteur a vivement tracé la courbe de cette destinée fière et utile à connaître disait *Le Temps* dans un récent article. M. Gustave Doret a poursuivi ses travaux dans plusieurs directions. Il n'a négligé aucune occasion d'apprendre. Il a passé par tous les degrés qui conduisent à la maîtrise. D'une forte éducation première, il a su unir la science à la sincérité. Tout ensemble créateur et grammairien du lyrisme, son ferme talent s'est épanoui en des compositions larges et régulières. Partagé entre les influences de la musique allemande et de la musique française, il semble que l'esprit germanique ait moins mordu sur lui que l'esprit de notre pays. Il serait facile de constater dans son œuvre de nombreux points de rapprochement avec notre école. Dans la station volontairement moyenne qu'il a adoptée il incline davantage vers le double rayon de Saint-Saëns et de Massenet que vers Beethoven dont il a pieusement achevé une mélodie inédite, et vers Richard Wagner.

Cette part faite à l'ascendant de ses maîtres, il faut convenir que G. Doret se maintient avec avantage dans ses distinctions, si j'ose dire, ethniques. Avant tout, il est musicien suisse. Ceux qui dresseront plus tard l'histoire de la littérature lyrique de sa nation seront frappés par le rôle d'initiative et de contrôle qu'il a joué. A Lausanne, à Vevey, à Mézières, à Genève, il a rouvert la voie et ramené comme une renaissance. Dans chacune de ses partitions, il s'est piqué d'honneur pour faire paraître son idéal natal, pour se montrer fidèle à l'esprit de ses aïeux. Il a recueilli les reliques de vieux chants populaires des Alpes, reconquis l'héritage et le trésor du passé mélodique du canton de Vaud. Il en a rassemblé les échos et poli la grâce rude. Dans cet inventaire domestique, il s'est inspiré du fond musical préexistant et délaissé de la musique helvétique jusqu'à conformer de point en point son propre génie à celui de son peuple. Il s'y est soumis, il s'y est enflammé. Chacune de ses phrases garde, dans son équilibre classique, une odeur entêtante de terroir. Il a donné un lumineux point de ralliement à ses compatriotes et a ranimé parmi eux le culte et le mouvement de la musique nationale. Autant pour cette belle mission qui lui est échue que pour sa production personnelle, il mérite d'être placé à la tête de tous les compositeurs de son pays.

Ce volume est agrémenté d'illustrations documentaires fort intéressantes qui le complètent d'une manière heureuse.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

RECUEIL DE DICTÉES**Grammaire, vocabulaire, élocution,
rédaction et lecture expliquée**

par

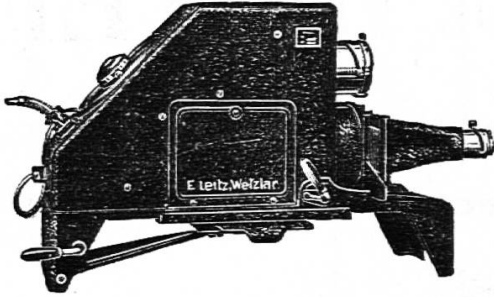
Ch. Vignier et E. Savary

Cours moyen, un vol. in-16, cartonné	Fr.	3.50
Cours supérieur, un vol. in-16, cartonné	»	3.50

Si ingrat que soit l'enseignement de l'orthographe, il reste un des plus importants de nos programmes scolaires et il est reconnu que la dictée est le meilleur exercice pour graver dans la mémoire la physiologie exacte des mots. — Le *Recueil de dictées* de Vignier et Savary est méthodique, simple et complet; il renferme des textes faciles, gradués, bien à la portée des élèves, suivant pas à pas le programme de grammaire et choisis dans les œuvres des meilleurs auteurs de France et de Suisse romande. Chaque texte est préparé, les mots compliqués sont expliqués, les difficultés orthographiques et grammaticales signalées. Il est suivi d'exercices d'un genre nouveau, d'analyse, de synthèse, de lecture expliquée et de rédaction. — Chacun des deux volumes renferme en outre des dictées de révision et une série d'épreuves de français données dans les examens des classes primaires et primaires supérieures des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction; c'est dire que le *Recueil de dictées* est apprécié non seulement par les maîtres de nos écoles primaires et secondaires, mais aussi par les nombreux parents qui prennent une part active à l'instruction de leurs enfants.

Leitz



Epidiascopes

Appareils de projections
d'un emploi universel

Diascopie = Episcopie
Microscopie

Dans toutes les branches de l'enseignement ces epidiascopes sont d'une utilité partout reconnue. Ils facilitent la tâche de l'instituteur et développent l'attention des élèves en rendant les cours plus vivants

Prix très modérés

Emploi très simple

Images très lumineuses

Adaptation directe à toute
- - prise de courant - -

Représentants en Suisse

BALE : H. Strübin & Co., Gerbergasse 25
BERNE : E. F. Büchi Söhne, Spitalgasse 18
GENÈVE : Marcel Wiegandt, 10, Gd Quai
LAUSANNE : Margot & Jeannet, 2, Pré-du-Marché
ZÜRICH : W. Koch, Obere Bahnhofstr. 11

Demandez catalogues :

Ernst Leitz, Optische Werke
Wetzlar

DISTRACTION - REPOS - PLAISIR

voilà ce qu'offrent les courtes croisières en

MÉDITERRANÉE par le paquebot "CONTE-VERDE" de la Société "ITALIA"

11-16 Juillet

19 Juillet - 2 Août

4-9 Août

14-22 Août

Croisière
Tyrrhénienne

Croisière
au Levant

Croisière
Adriatique

Périple
d'Italie

Prix dep. Fr. 75.-

Prix dep. Fr. 310.-

Prix dep. Fr. 61.-

Prix dep. Fr. 130.-

➤ Réduction du 50% sur le parcours ferroviaire italien ➤

Arrangement d'excursions avec interprètes polyglottes dans les ports d'escale.

Inscriptions et prospectus auprès des Agences Générales pour passages et émigration pat. par le Conseil Fédéral :

"SUISSE-ITALIE" S. A.

Siège : Zurich, 80, Bahnhofstr.

MÉDITERRANÉE - AMÉRIQUE

Siège : Zurich, 1, Bahnhofstr.

Représentants à { G. JETZER, "Suisse-Italie" | J. GODET, "Méditerranée-Amérique"
LAUSANNE { 2, Place de la Gare | 36, Rue du Petit-Chêne

et des Bureaux de voyages.